

Le GAIC d'hier à demain

Depuis le jour où il a été fondé, en 1993, le Groupe d'Amitié islamo-chrétienne s'est beaucoup développé. Ses activités se sont multipliées, diversifiées, mais il est resté animé par le même esprit et il garde le même objectif : contribuer à promouvoir en France la connaissance mutuelle, l'amitié et la coopération entre Chrétiens et Musulmans.

Etant une association loi 1901, le GAIC ne dépend d'aucune autorité religieuse. Mais, dès son origine, ses animateurs ont tenu à établir des relations confiantes avec les principaux responsables des institutions chrétiennes et musulmanes de notre pays, en particulier avec le Secrétariat de l'Eglise Catholique pour les Relations avec l'Islam (SRI) et avec les associations islamiques. En effet, si chaque croyant est appelé à vivre personnellement et librement sa foi en Dieu, il est membre d'une communauté qui transmet le message du Christ ou celui du Coran. Il me semble donc très important qu'aujourd'hui comme hier, le GAIC continue à établir et à approfondir des relations avec les institutions chrétiennes et musulmanes de notre pays. Bien entendu, cette action menée en faveur du dialogue islamo chrétien doit aller de pair avec la volonté de dialoguer avec les autres croyants, en particulier les Juifs, et aussi avec les agnostiques et les incroyants.

Depuis qu'il existe, le Groupe d'Amitié islamo-chrétienne a, conformément à ses statuts, développé ses activités en France tout en étant attentif aux réalités internationales. Ces dernières années, il a effectué un travail remarquable en de nombreuses villes de notre pays, grâce à la Semaine de Rencontre islamo-chrétienne (SERIC) qu'il organise chaque année au mois de novembre. Il a tenu aussi à associer à cette Semaine plusieurs pays d'Europe qui y apportent désormais leur participation.

Il serait, me semble-t-il, très souhaitable que le GAIC développe aussi ses relations avec les pays du Maghreb et du Moyen-Orient où l'amitié et la coopération entre Chrétiens et Musulmans sont si anciennes et si importantes.

Quand l'Ambassadeur de France Gilbert Pérol et M. Azzedine Guellouze, ancien ambassadeur de Tunisie à l'UNESCO étaient, l'un et l'autre, les Présidents

d'honneur du GAIC, ils nous avaient beaucoup aidés à organiser des colloques internationaux auxquels avaient participé des Chrétiens et des Musulmans venus d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, du Liban, de Syrie, de Palestine et d'Iran. Aujourd'hui comme hier, le GAIC se doit de rester attentif à la situation dans les pays riverains de la Méditerranée. A ceux qui nous disent qu'il ne faut pas importer en France les conflits du Moyen-Orient, nous, croyants, devons répondre qu'on ne peut rester passif et silencieux quand depuis tant d'années un peuple subit l'injustice et quand le Droit International est violé à Jérusalem, Al Qods, la Ville Sainte.

Depuis vingt ans, nombreux sont au GAIC ceux et celles qui ont fait du bon et beau travail. Qu'ils en soient remerciés. Il n'est pas toujours facile de travailler ensemble quand chacun a ses convictions, ses options, ses engagements. Mais en se confiant à Dieu, on peut être artisan de paix et de réconciliation entre tous. Alors la diversité n'est plus une cause de tension et de conflits. Elle devient source d'un enrichissement mutuel.

Dans le message qu'il a adressé aux Musulmans du monde entier à l'occasion de l'Aïd El Fitr, le Pape François écrivait : « Je réitère l'espoir que tous les Chrétiens et tous les Musulmans soient de véritables promoteurs du respect mutuel et de l'amitié, en particulier à travers l'éducation ».

Puisse le GAIC, dans les années à venir, continuer à apporter sa contribution à cette tâche si essentielle : l'éducation au dialogue pour la paix.

Père Michel Lelong